Image not found or type unknown

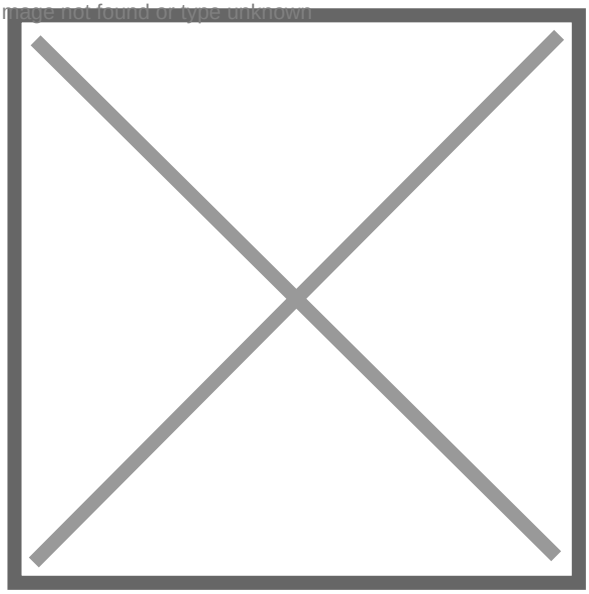

Violence morale et infidélité

Par **Nellyfmg**, le **09/11/2016** à **09:28**

Bonjour,

Depuis maintenant 2 ans ma mère vit l'enfer (et je le vis parfois avec elle). Mon père a toujours trompé ma mère qui recevait des lettres, des mises en garde de ses amis et trouver des choses dans ses caleçons, appels suspects où il disait "vous vous êtes trompé de numéro avant même que la personne ai pu parler" et j'en passe. Elle n'a jamais osé franchir le pas du divorce car mon frère et moi étions petits. J'ai maintenant 21 ans et je vis encore avec mes parents, pas mon frère. Il y a deux ans ma mère s'est rapprochée d'un collègue amicalement mais il ne s'est rien passé, ils se soutenaient mutuellement au vu des problèmes de couples que tous deux rencontraient.

Mon père l'a appris par un texto, et depuis ce moment c'est un enfer. Il a demandé toutes les factures détaillées de téléphone, a harcelé ma mère jour et nuit pour qu'elle lui avoue quelques choses, il a été à son travail faire un scandale, a menacé de mort cet homme. Il a commencé à faire des crises, des que ma mère part ou reçoit un message, appelle quelqu'un, va au travail, va en pause, revient du travail, va manger ou autre, elle doit le prévenir. A cette époque il travaillait mais quittait son boulot en cachette pour venir l'espionner. Le soir quand je rentrait il faisait semblant de rien mais l'a giflée deux fois. Il l'harcèle même la nuit et quand des fois elle n'en peut plus et s'en va un peu chez de la famille une heure ou deux pour l'éviter et éviter sa colère, il l'appelle en la menaçant et ensuite m'appelle, moi, en me menaçant et me disant que si je ne lui dis pas où ma mère est, il va aller retourner son bureau où elle travaille et lui faire perdre son boulot pour qu'elle reste à la maison. Ensuite, il menace de se suicider, lui il dit clairement qu'il ne se tuera pas seul mais la tuera aussi parce que s'il doit perdre la vie elle aussi.

C'est un grand manipulateur, il oblige ma mère à avoir des rapports et si elle ne veut pas c'est le scandale du siècle, une fois il a même enfermée toutes ses affaires pour qu'elle aille au

travail en jogging et sweat et elle est partie chez ma grand mère pour prendre du repos, en revenant le soir pour s'expliquer, comme elle "tardait" il a pris toutes ses chaussures pour les enfermer dans le coffre de la voiture, j'ai voulu y récupérer mes chaussures, il a claqué le coffre sur ma tête et m'a menacée et, comme il a entendu une voiture arriver avec mon oncle et ma mère, là, il a daigné me relever en disant "aller ne fait pas semblant".

Le fait est que cela dure depuis 2 ans, il dit qu'il veut continuer à vivre avec ma mère, reconstruire quelque chose etc. mais continue ses crises et il y a de ça 6 mois, on a découvert un ticket de recharge téléphonique dans sa poche (qu'il n'a soit disant jamais vu) de la ma mère, a fouillé et à trouvé un papier avec des codes, un téléphone et de l'argent. Pour la faire brève, dès que ma mère n'est pas là, il communique sur ce téléphone avec des femmes et aussi sur un site de rencontre. Dernièrement, on s'est connecté et on a trouvé tout un tas de conversation, il a couché avec plusieurs femmes et les conversations montrent bien que ce n'est pas par manque d'affection ou frustration mais bien par envie de passer à l'acte. On a en capture d'écran un rendez vous donné à une femme chez elle, on a pris en vidéo la voiture garée dans la rue. On a également les photos du téléphone avec des messages, la boîte avec tous les papiers avec les codes de sites etc. Ma mère possède également 2 mains courantes car on a dû quitter deux fois la maison, il a essayé de tuer ma mère en roulant à contre sens sur une petite route de ville, en traversant un passage à niveau à 100 km/h parce que ma mère avait rendu visite deux fois à sa mère malade dans la journée. Je précise que moi-même, je ne peux plus avoir de secret avec ma mère en me confiant à elle car ça signifierait mentir à mon père, je n'ai plus le droit de m'asseoir dans le canapé à côté d'elle, etc. Je suis actuellement à l'étranger pour mes études et il en profite pour menacer ma mère (pas plus tard que cette nuit). Ma mère veut donc divorcer (pour faute) Mais ne sait pas si les preuves sont recevables et à surtout peur de sa réaction et de perdre son travail car il serait capable d'y aller et faire un scandale... Que peut on faire ? Qu'elles peuvent être les solutions provisoires pour elle car elle voudrait rester à la maison mais ne peut pas vivre avec lui ? Mes oncles et tantes, cousins et cousines ainsi que moi même sommes témoins de tout ça mais je ne suis pas sûre de pouvoir témoigner car j'ai vue que seuls les frères/sœurs et parents peuvent le faire, mas les descendants. Que doit-on faire pour se protéger ?

Merci d'avance et désolée pour la longueur.

Par **jos38**, le **09/11/2016** à **13:12**

bonjour. les mains courantes n'ont pas de valeur légale.il faut porter plainte pour violence et vous aussi. votre mère doit voir un avocat spécialisé en divorce au plus vite. elle peut se faire aider par une association de femmes battues

Par **AIRP06 DÉTECTIVES - Détective privé Nice Cannes Monaco**, le **13/11/2016** à **12:50**

Bonjour,
Si votre mère envisage de divorcer, il serait utile qu'elle se rapproche au plus vite d'un avocat. Ce professionnel pourra, si la situation l'exige, obtenir du juge une ordonnance de protection pour votre mère.
Concernant les preuves que vous avez recueillies, il faut savoir que si elles ont été obtenues

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

par fraude ou violence, elles ne seront pas recevables.
Il aurait peut-être été préférable de faire appel à un agent de recherches privées afin d'établir les relations adultères entretenues par votre père.
Mais si son comportement violent est établi, il n'est pas nécessaire de prouver en plus son infidélité. En effet, les violences avérées, peuvent à elles seules constituer une faute au sens de l'article 242 du Code Civil.

Par **Nellyfmg**, le **13/11/2016** à **19:54**

Bonsoir,
Merci pour vos réponses.
Ma mère va contacter un avocat dans la semaine.
Concernant les preuves recueillis, on a trouvé un papier avec des adresses mails et des mots de passe ainsi que les sites donc on s'est juste connecté dessus, comme écrit sur le papier, est-ce recevable ?
Qu'entendez-vous par établi ? Nous avons des mains courantes avec les policiers qui avaient confirmé le bleu et les griffes sur le poignet de ma mère et peut être également le médecin, je ne me souviens pas bien ...

Par **chris_ldv**, le **17/11/2016** à **21:31**

Bonjour,

La description que vous faites de votre pere est celle d'un homme jaloux, violent ... et suicidaire. C'est un melange dangereux, aussi bien pour lui, pour votre mère, que pour vous.

La première étape consiste à porter plainte. Il ne s'agit pas de remplir une main courante sans valeur mais de faire enregistrer un depot de plainte par les forces de l'ordre (police/gendarmerie) si nécessaire en indiquant en cas de refus de leur part que vous reviendrez les voir accompagné d'un avocat et que vous vous adresserez au Procureur de la république.

La deuxième etape consiste, pour votre mère à demander le divorce. Il semble difficile d'envisager un consentement mutuel d'après votre description donc autant que votre mère choisisse d'emblée un avocat spécialisé qui la conseillera sur les démarches et les étapes (compte bancaire séparé par exemple).

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés